



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OMAA-AURA BILAN 2020



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



Fonctionnement du guichet unique AuRA

VOUS CONSTATEZ DES MORTALITÉS OU DES AFFAIBLISSEMENTS DE COLONIES D'ABEILLES



DÉCLAREZ LES RAPIDEMENT à l'OMAA Auvergne-Rhône-Alpes
(Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère)

Un guichet à votre écoute

Un vétérinaire diplômé en pathologie apicole

7 jours sur 7

OMAA

Une prise en compte de votre déclaration

Tout au long de l'année

Un retour individualisé

UN NUMÉRO : 04 13 33 08 08

• Pour vous aider à comprendre ce qui impacte vos colonies

• Pour participer collectivement à la meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère

Pour plus d'information : <https://plateforme.esa.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



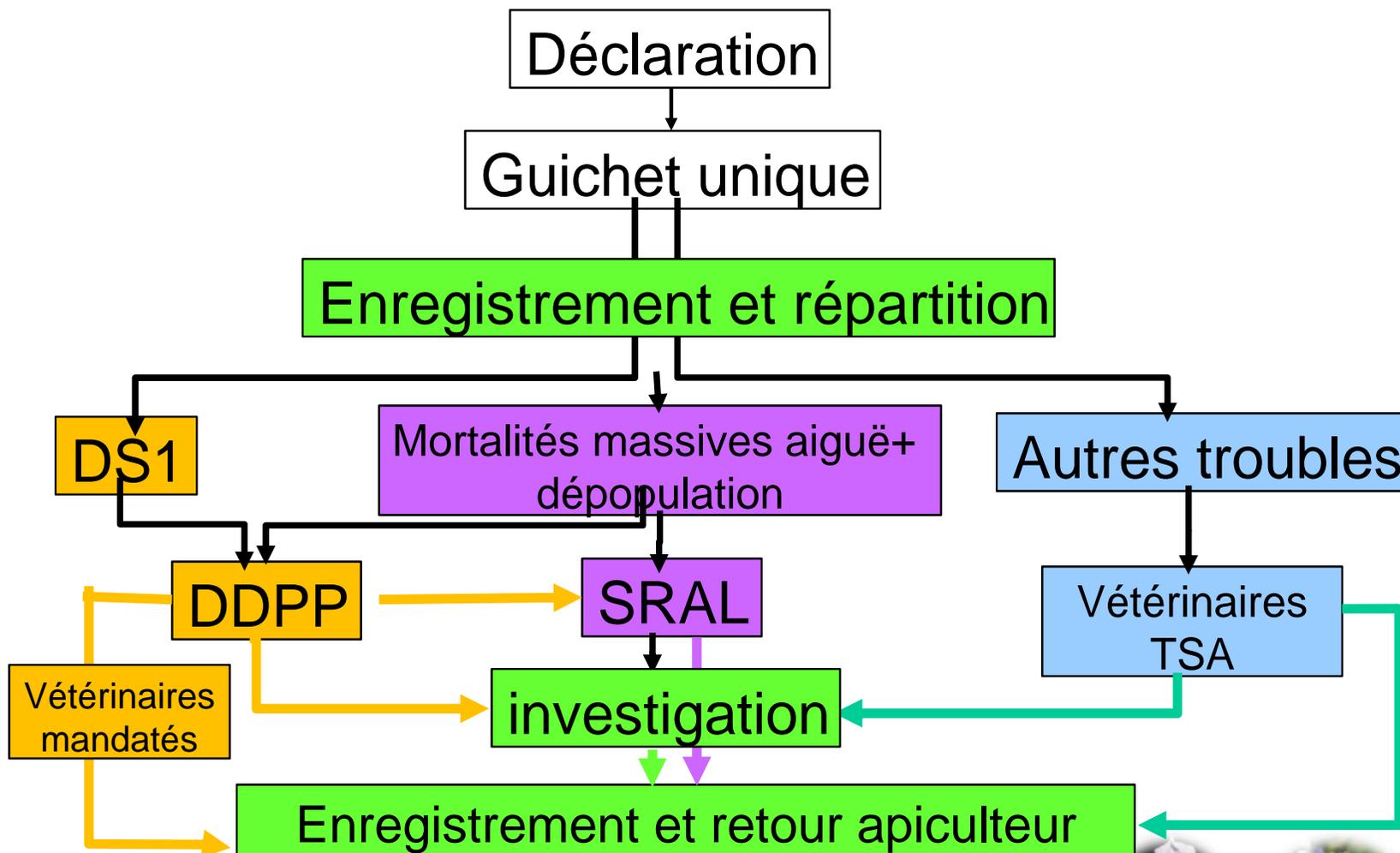
GDS
Rhône-Alpes

✓ 7/7 j 8H-21h

- Plateforme de réception et de répartition des appels
- garde téléphonique assurée par 16 vétérinaires titulaires du DIE
- ✓ Un seul numéro (04-13-33-08-08) pour
 - tous les évènements de santé
 - toute la région
- ✓ 45 vétérinaires investigateurs et 100 TSA
- ✓ 12 DD(CS)PP
- ✓ Coordination DRAAF/SRAL



Fonctionnement OMAA



Bilan Technique global

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



Déclarations et investigations

330 déclarations / 185 visites, 71% sont orientées 3ème voie (200 en 2019)

Orientation initiale	Nb déclarations	Nb de visites	Part des déclarations suivies de visite
3V	236	100	42%
DS1	50	50	100%
MMA	46	37	80%
Total	330	185	56%

Dans 22% (74) des cas , une réponse a pu être apportée par téléphone

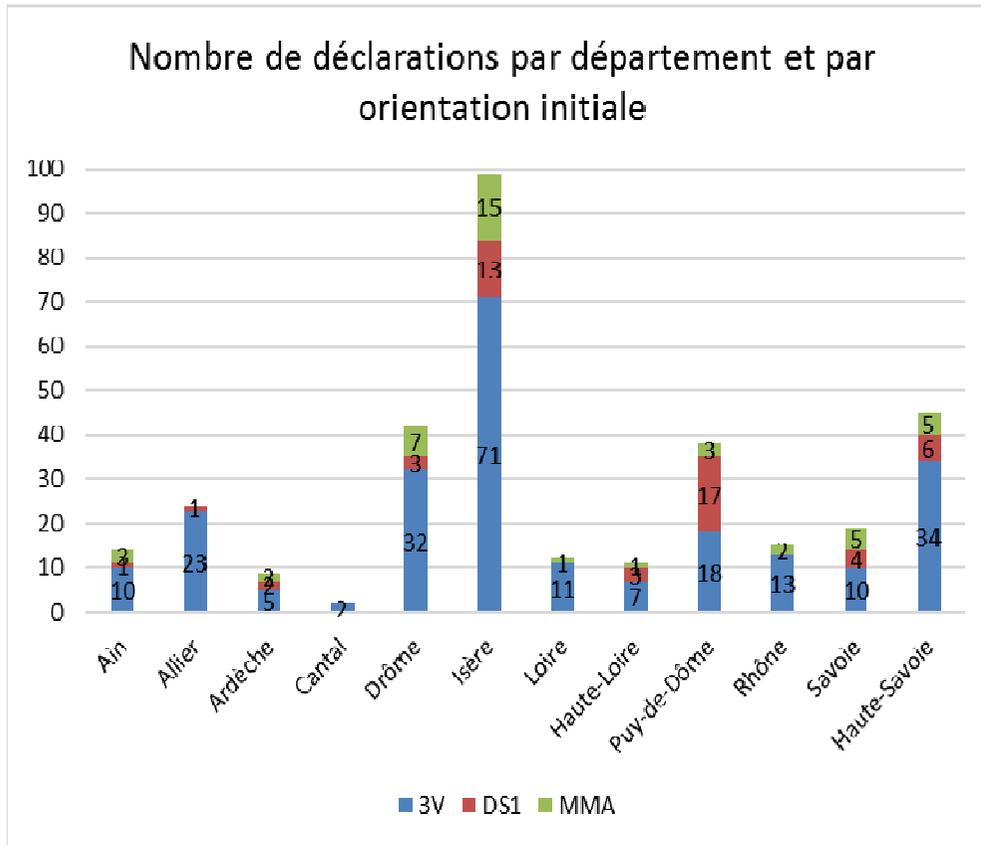
Motif de non-visite	Nb déclarations
Résolution téléphonique	75
Déclarations trop tardives/constat des troubles	32
Refus de visite de l'apiculteur	19
Visites réalisées hors cadre OMAA	18
Visite non légitime	1
Total	145

Les visites réalisées en dehors du cadre OMAA correspondent à des visites réalisées dans le cadre des PSE, des APDI, ou de visites privées

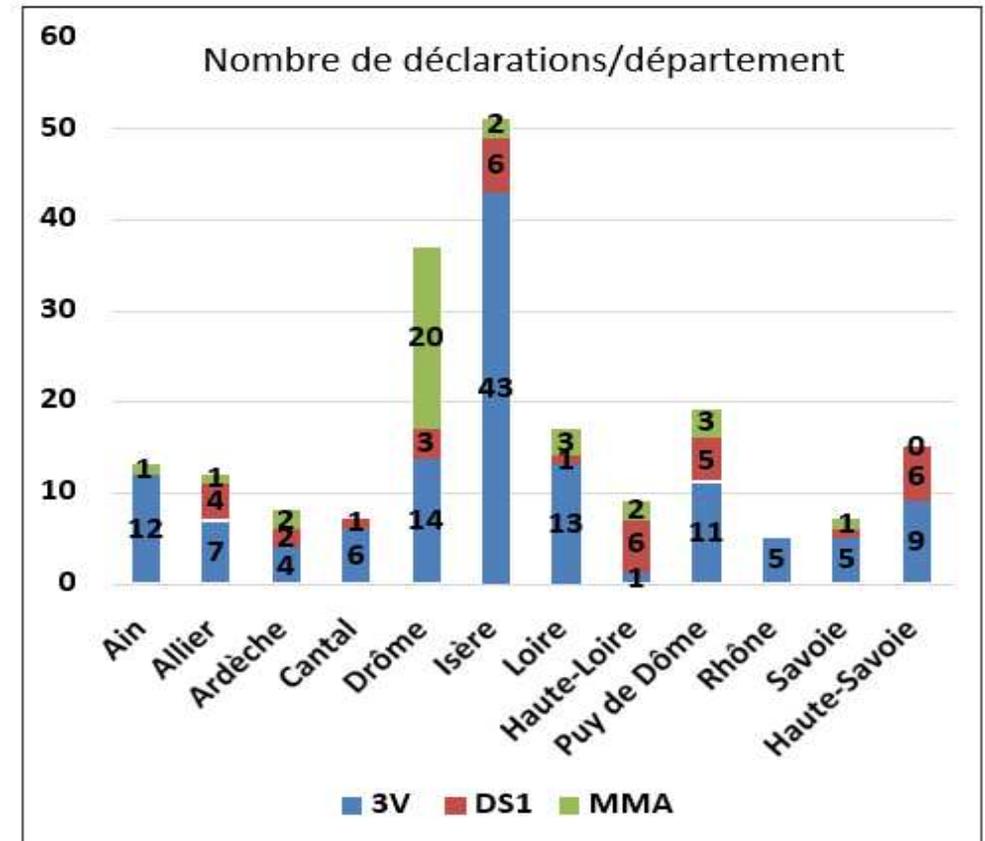


Nombre de déclarations/département

2020: augmentation des DS1 en 63 et 38

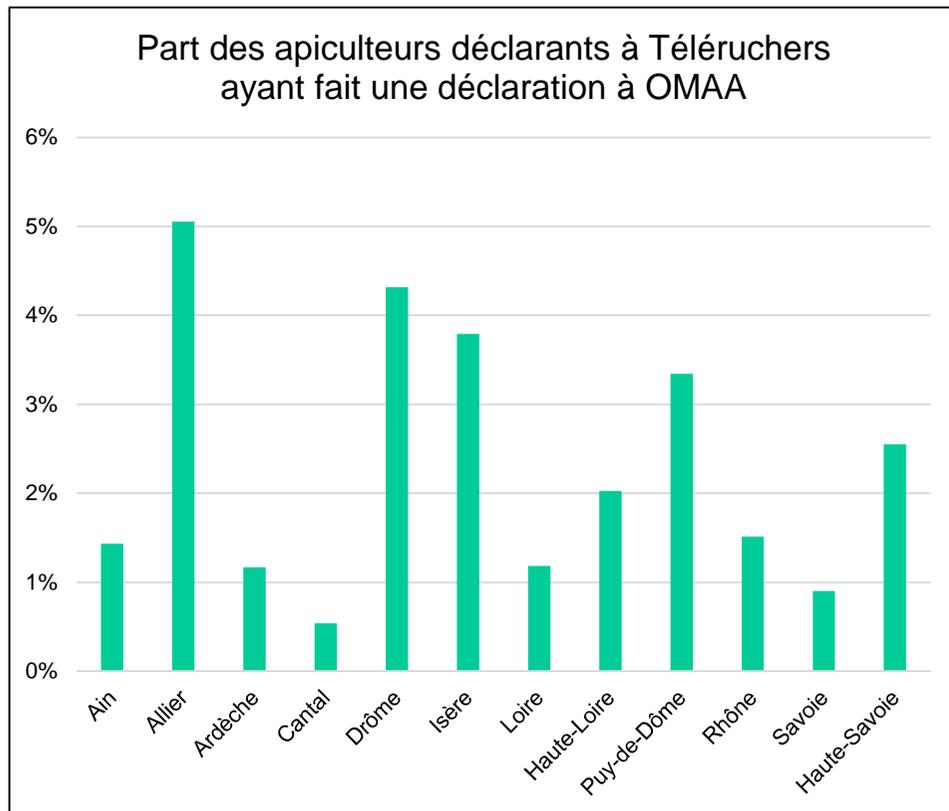


2019

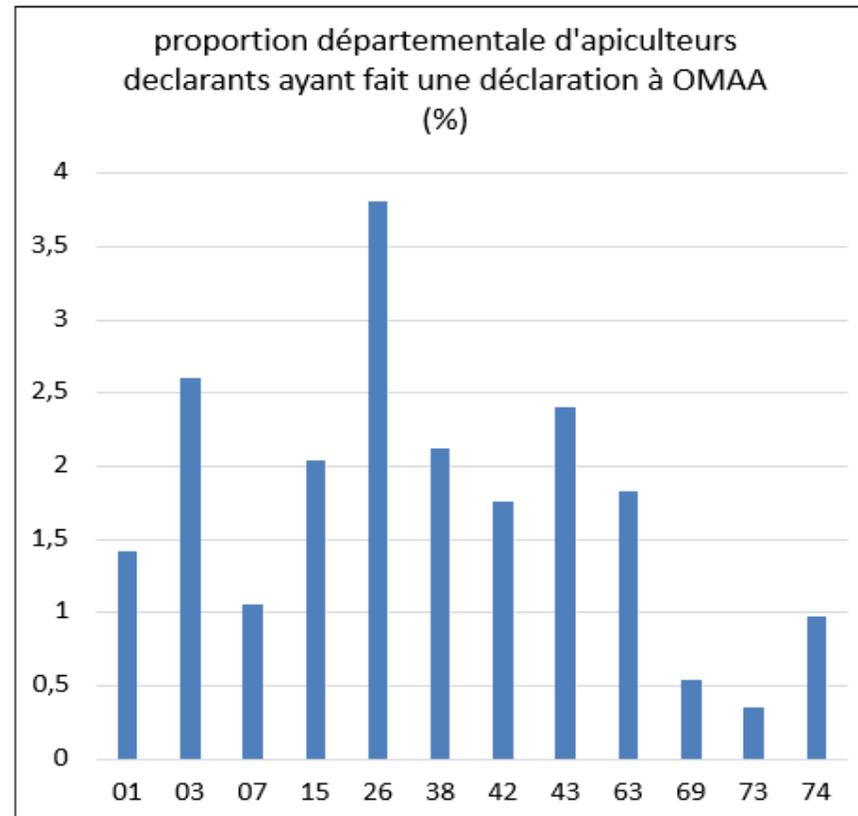


Proportion départementale d'apiculteurs « déclarés » ayant fait une déclaration au GU

2020



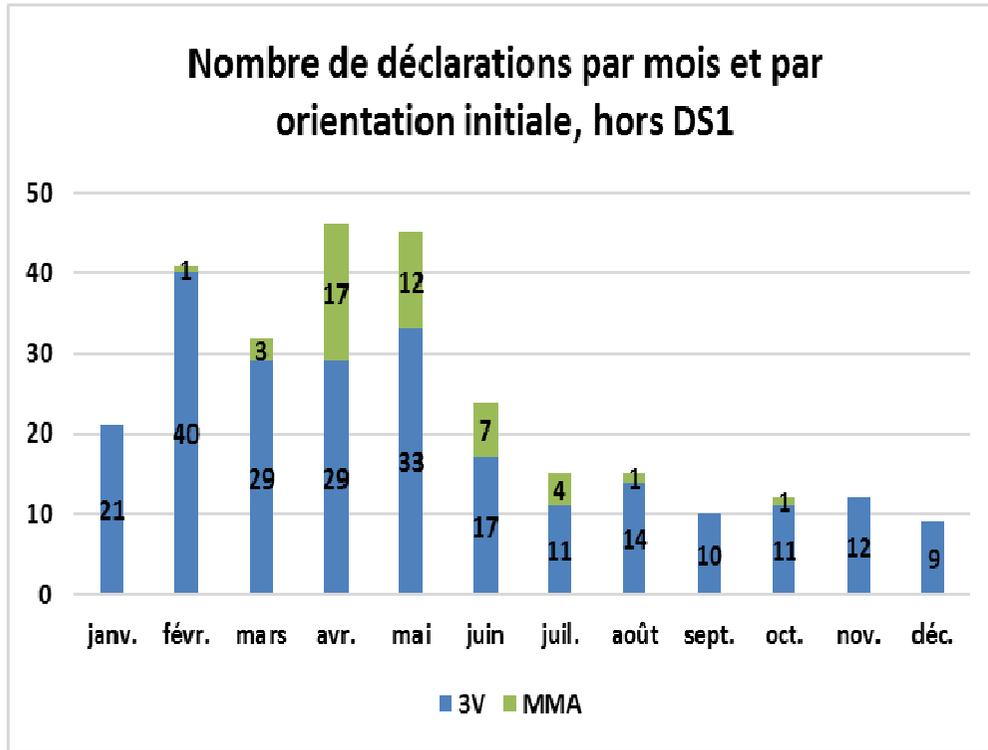
2019



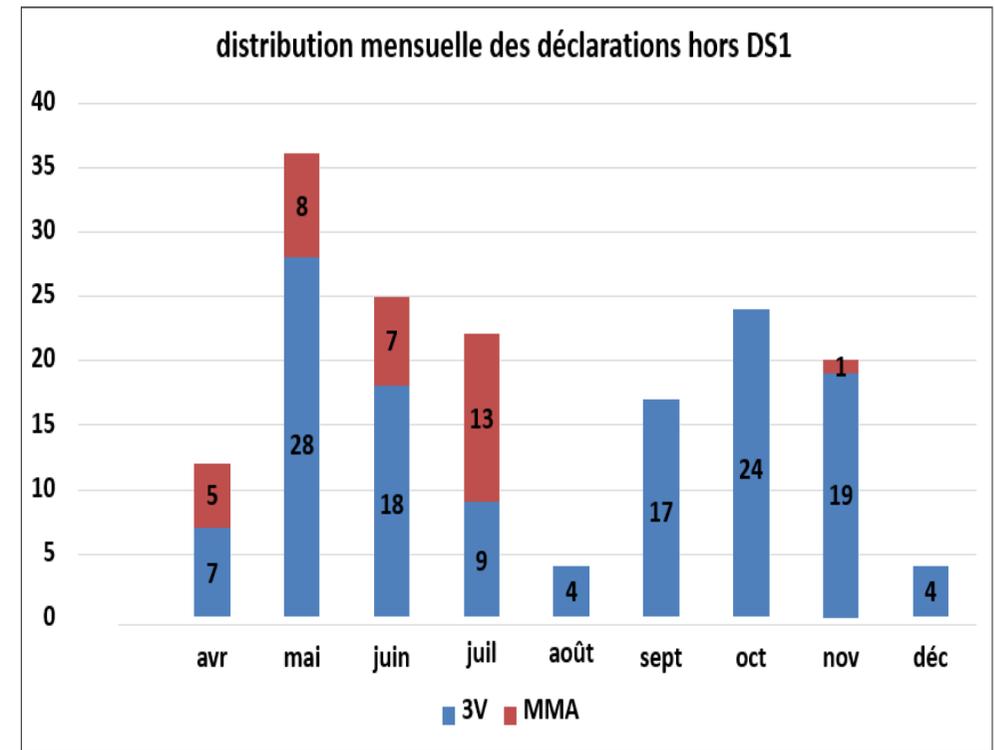
Répartition mensuelle

intérêt d'un GU ouvert toute l'année confirmé

2020



2019



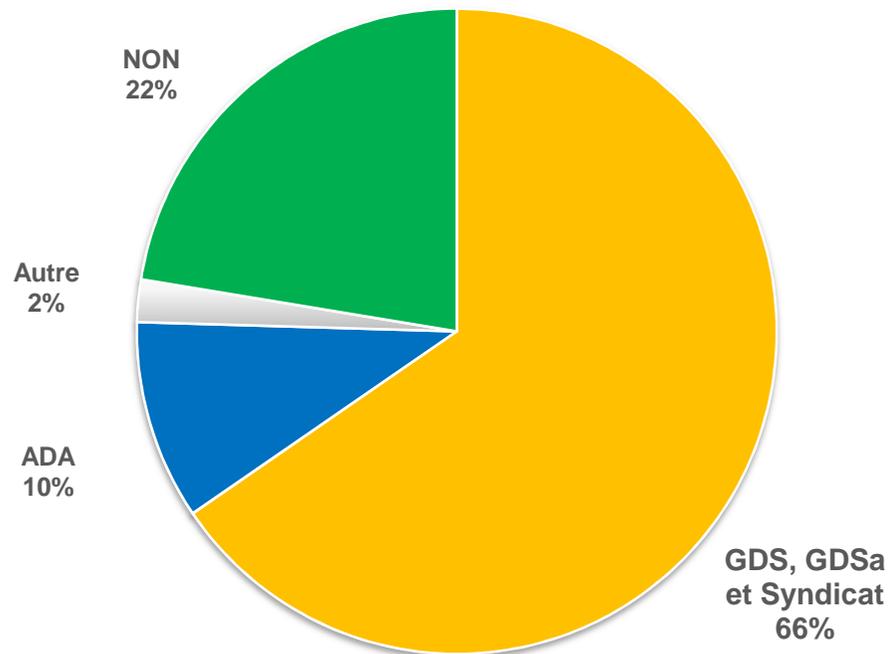
Visites TSA

- 33 visites avec TSA
- 24 visites 3V (sur 100 visites réalisés)
- 11 "seul conventionné"
- 13 en binômes
- 6 visites cadre DS1 et 3 visites MMA

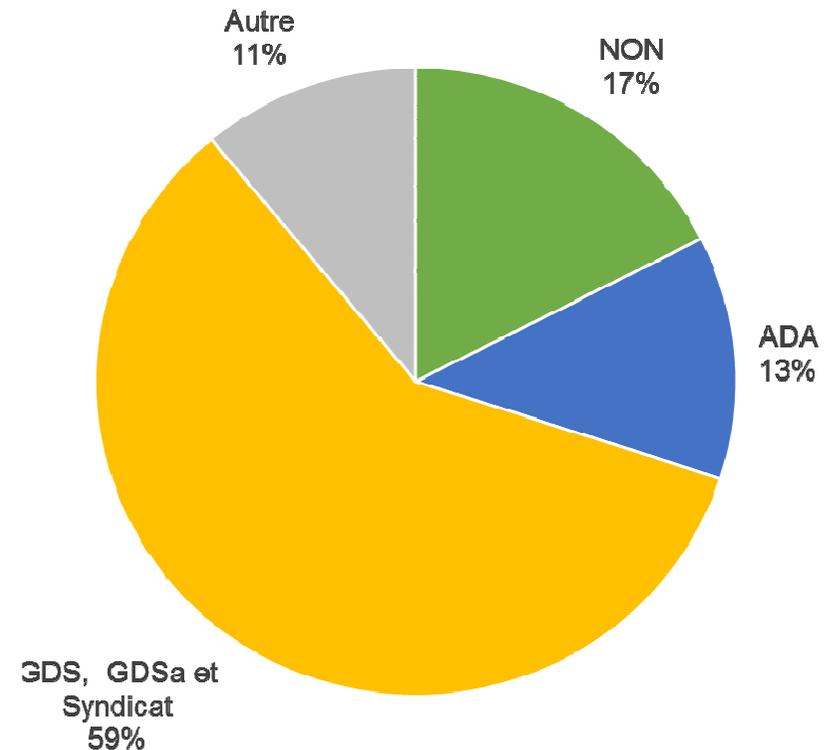


Profil des apiculteurs déclarants: appartenance à un organisme sanitaire

2020: 66% sont adhérents à un GDS, GDSA, ou syndicat



2019: 59 % étaient adhérents à un GDS, GDSA, ou syndicat

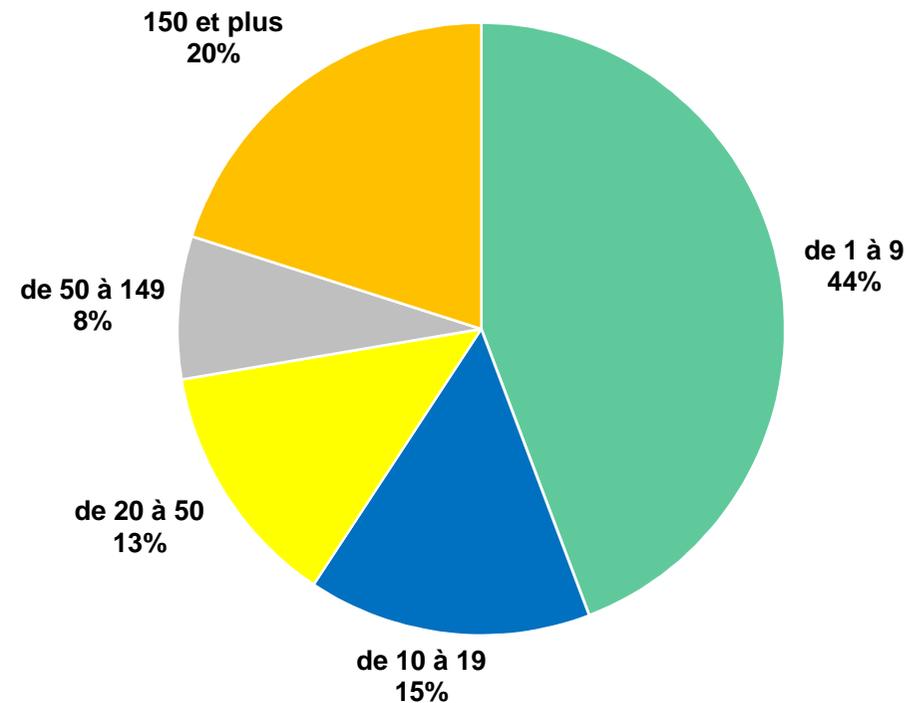
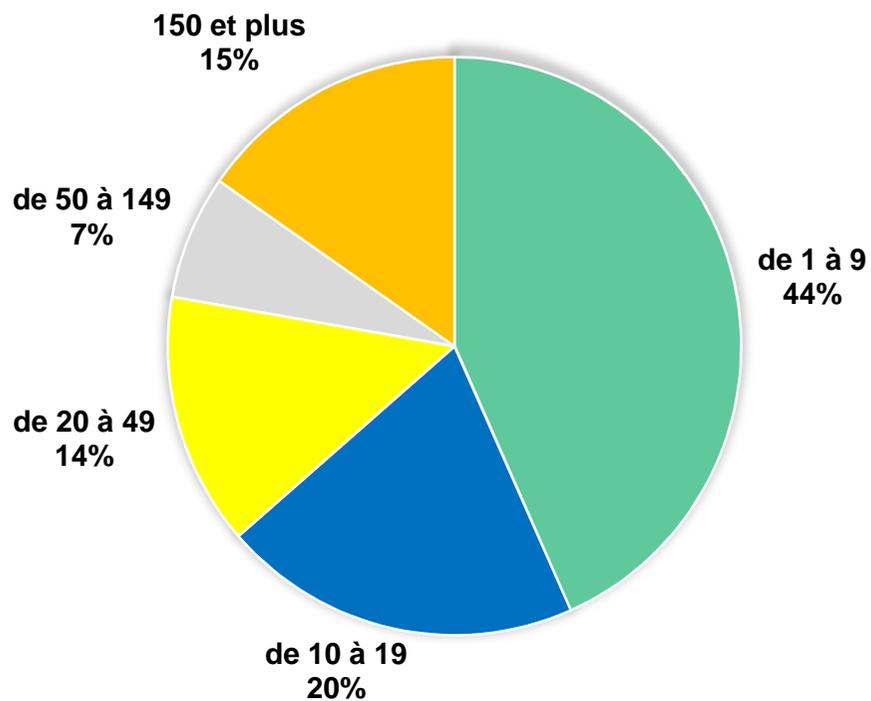


Profil des apiculteurs déclarants : nombre de colonies détenues

15 à 20 % des déclarants sont des professionnels (Rôle prépondérant de l'ADA AuRA)

2020: 64 % d'apiculteurs de moins de 20 colonies

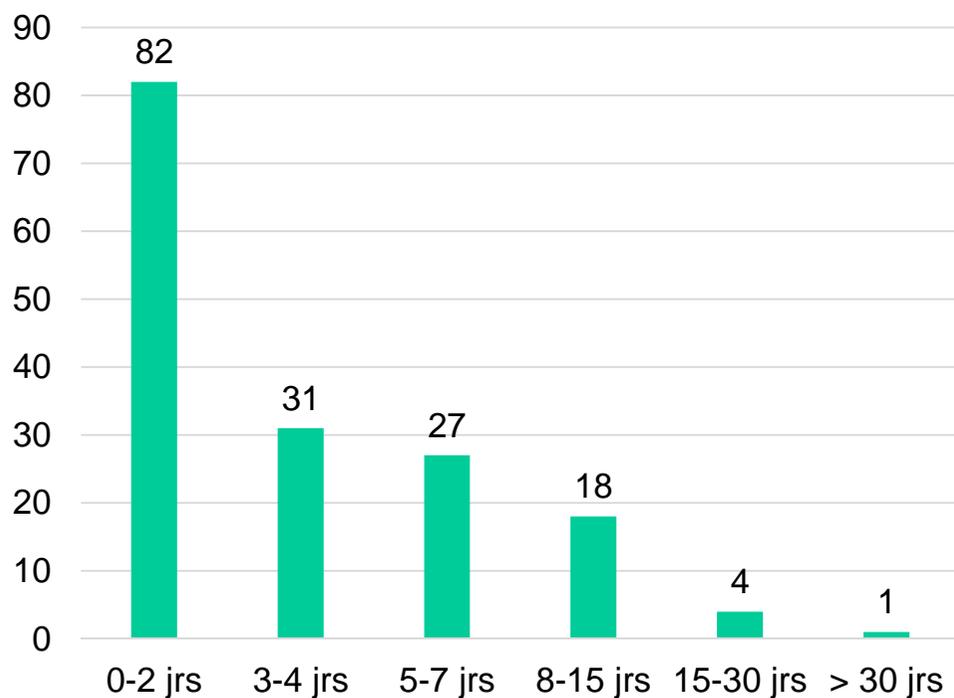
2019: 59 % d'apiculteurs de moins de 20 colonies



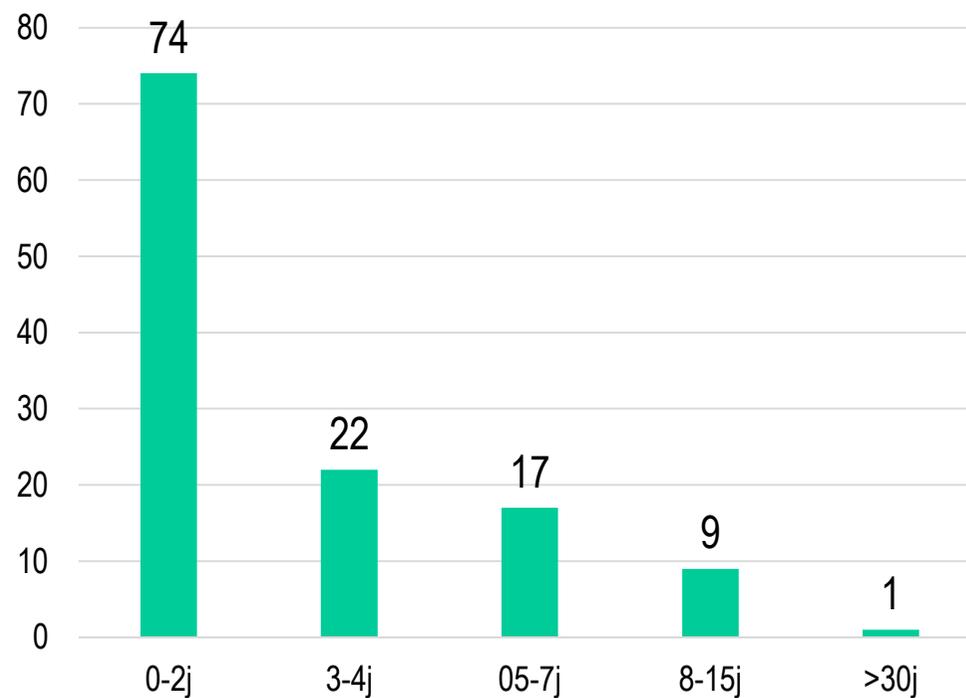
Délai d'investigation

2020: 50 % des visites ont lieu dans les 48h, 86 % dans les 7j

Nombre de déclarations enregistrées



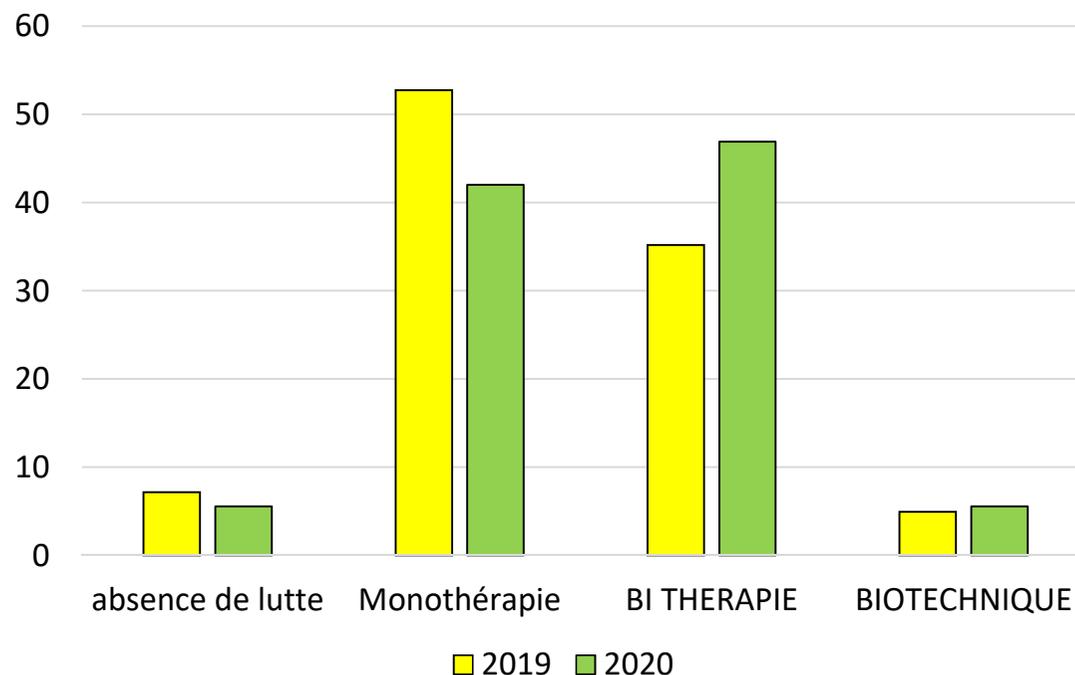
2019: 60% des visites ont eu lieu dans les 48h, 92% dans les 7 J



Varroa : évolution des stratégies de lutte

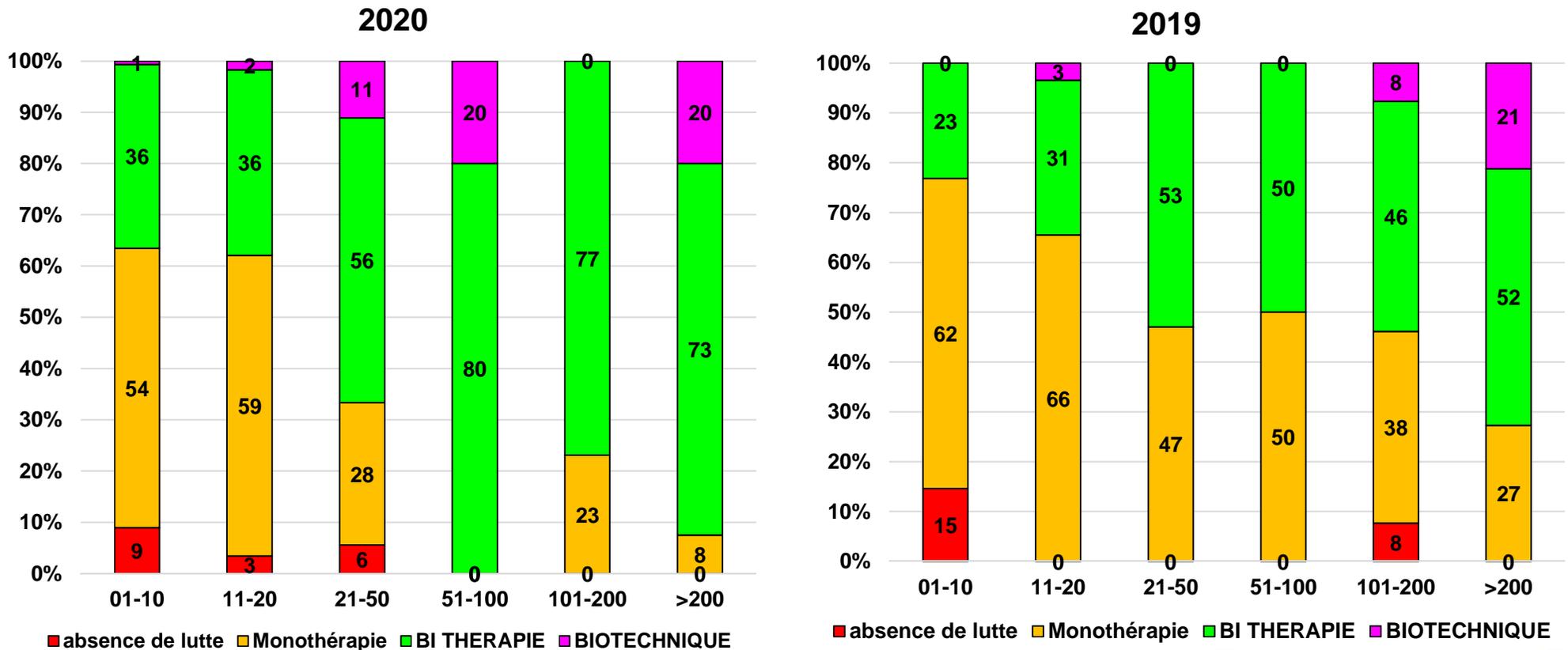
Baisse de la monothérapie
au profit de la bi-thérapie

évolution (en % des déclarations annuelles) des
stratégies de lutte



Varroa stratégies de lutte en fonction de la taille du rucher

Progression de la bi-thérapie dans tout type de rucher. Les mesures biotechniques se développent. L'absence de lutte concerne principalement les ruchers <50 ruches.



OMAA 2020- BILAN « 3EME VOIE »

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



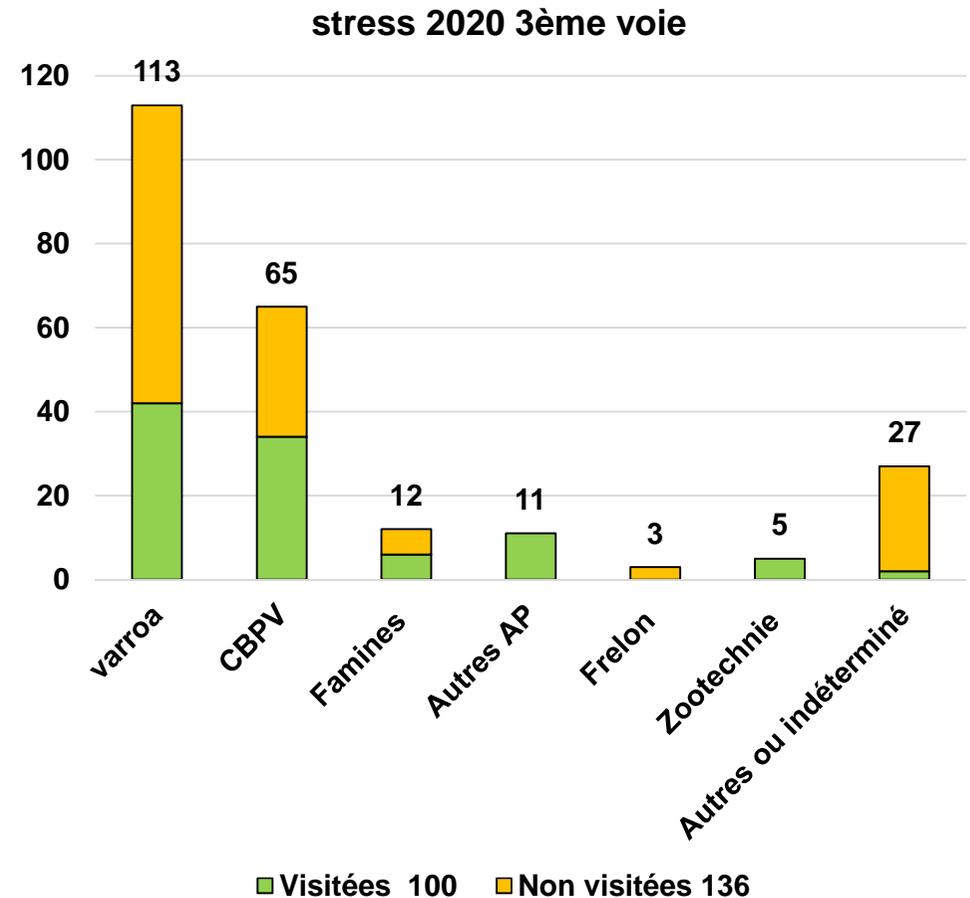
 **GDS**
Rhône-Alpes



Stress identifiés dans les déclarations 3V

236 déclarations / 100 visites

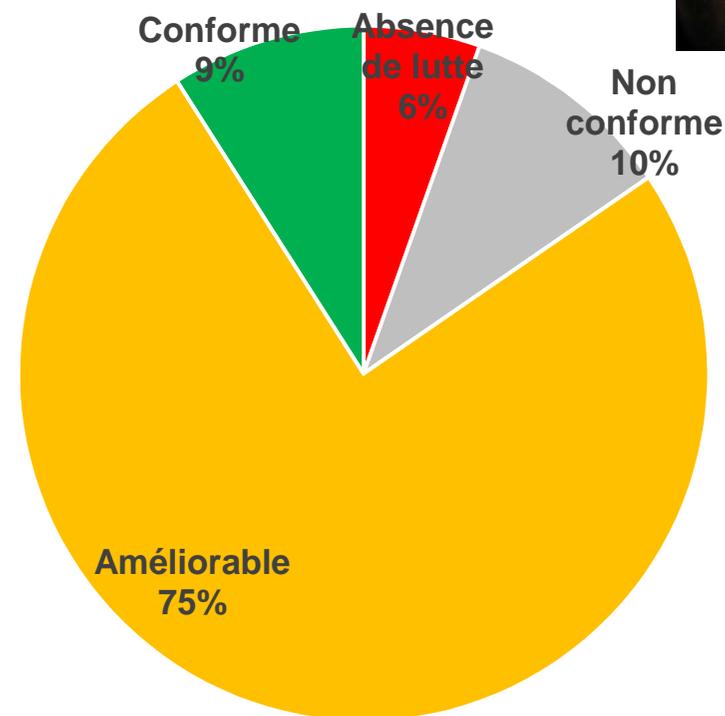
	varroa	C B P V	Famines	Autres AP	Frelon	Zootchnie	Autres ou indéterminé
Visitées 100	42	34	6	11	0	5	2
Non visitées 136	71	29	6	0	3	0	25





- 39 % des déclarations totales
- Manque efficacité des traitements en monothérapie ou multi-thérapie (10)
- Ré-infestations
- Peu de comptages pré et post traitement

Léger « flou » dans les pratiques de lutte en lien avec les communications sur le manque d'efficacité des traitements à l'Amitraze



Classification des pratiques de lutte déclarées dans les cas de varroose



« Maladie noire » : Chronic Bee Paralysis Virus CBPV

- Nette augmentation des déclarations / 2019
- « Année à CBPV » comme Bretagne 2019 (29 cas sur 72 cas mortalité abeilles investigués dans l'année)
- Facteurs favorisants ou déterminants ?
 - hypothèses: densité du rucher, chaleur, carences, génétique, exposition aux PPP (cf focus CBPV)
- Importance des déclarations
- Importance analyses complémentaires pour recherche



n CBPV déclarés	Sans visite	Avec visite d'investigation
2019	0	14
2020	29	34



Loque européenne

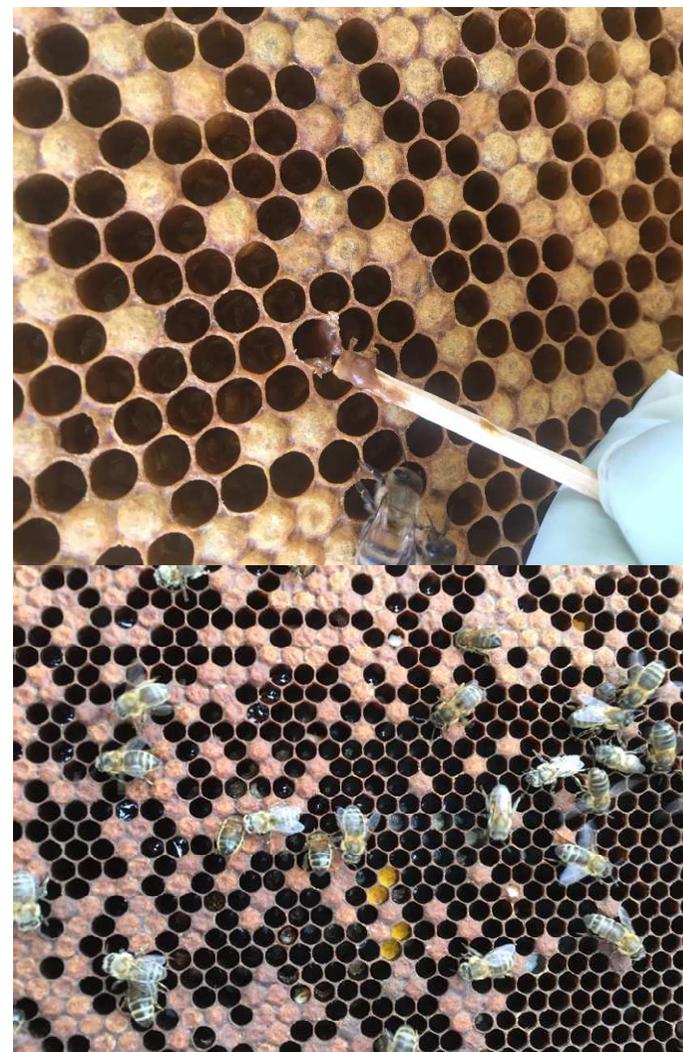


- Atteinte commune et sous-déclarée
- 5 en 2019, 5 en 2020 (+ 20 lors Apdi 63)
- Augmentation des signalements de LE « atypique »
 - > atteinte couvain fermé
 - > pathogénicité importante

Intérêt des déclarations

Vigilance en 2021

Pas d'étude ECLEA en 2021 mais Anses intéressée par prélèvements



Bilan MMA

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes

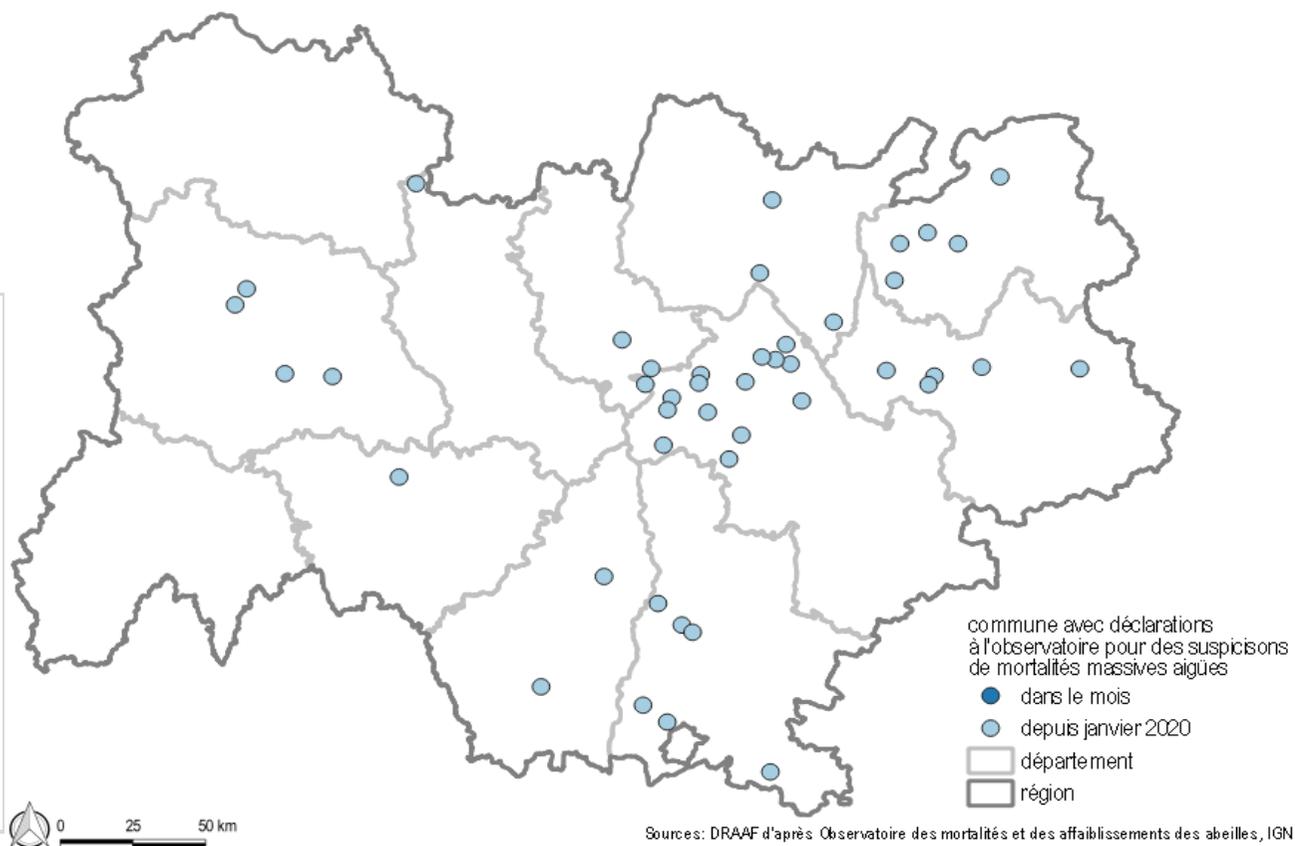
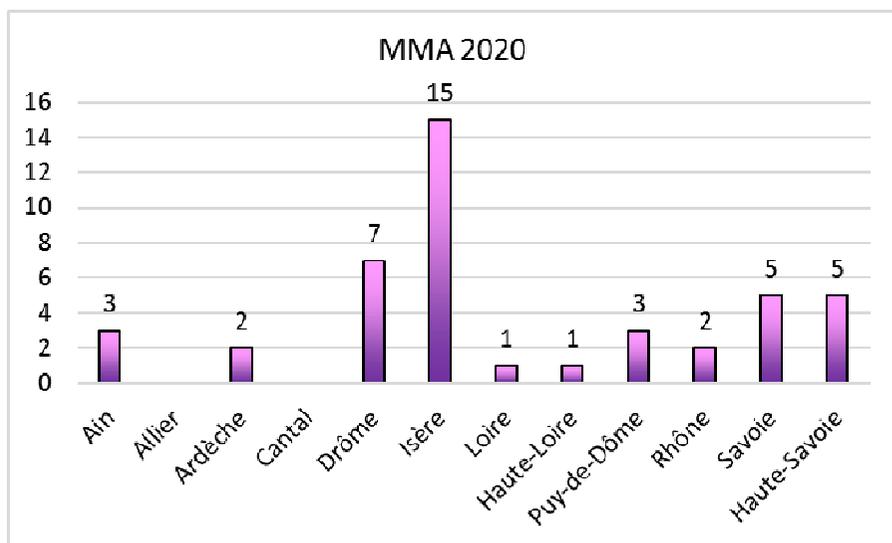


 **GDS**
Rhône-Alpes



Répartition géographique des cas de MMA 2020

46 déclarations orientées MMA
37 visites
15 enquêtes environnementales)

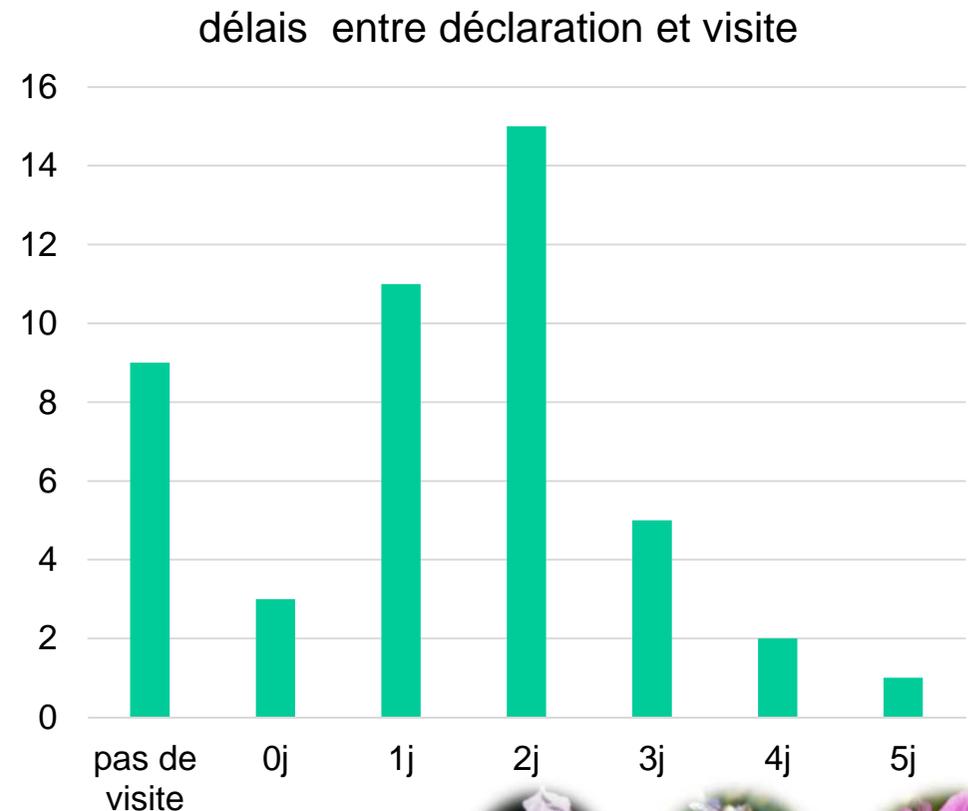


Critères MMA et réactivité du dispositif

Respect des critères MMA en termes de délai

- 90% des déclarations orientées MMA correspondent à un délai de 15 jours maximum entre la dernière visite du rucher et le constat des troubles
- Les 10% hors norme sont des cas particuliers:
 - Cas médiatique
 - Responsable professionnel
 - Cas récurrent
 - Cas d'intérêt....

Réactivité de l'observatoire: visite de rucher réalisée en majorité dans les 2 jours suivant la déclaration



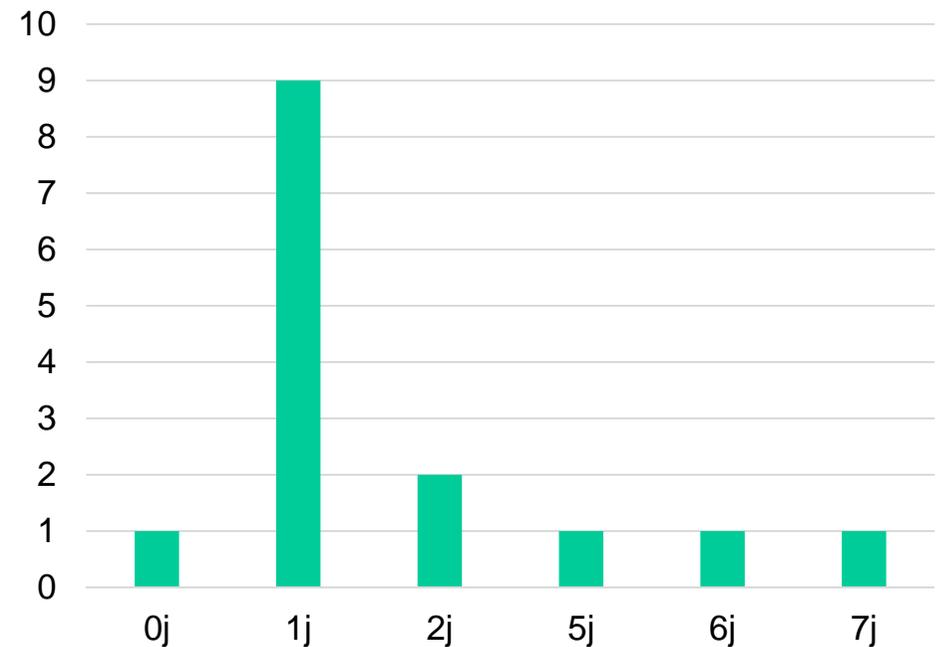
Visites MMA

80% de cas visités

- 9 déclarations orientées MMA n'ont pas été suivies de visite:
 - 2 trop tardives
 - 7 refus
- 37 déclarations suivies de visites de rucher
 - dont 15 avec enquête environnementale de terrain par le SRAL

L'enquête environnementale est réalisée majoritairement le lendemain de la déclaration

délais entre déclaration et enquête environnementale



Bilan MMA analyses

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



 **GDS**
Rhône-Alpes

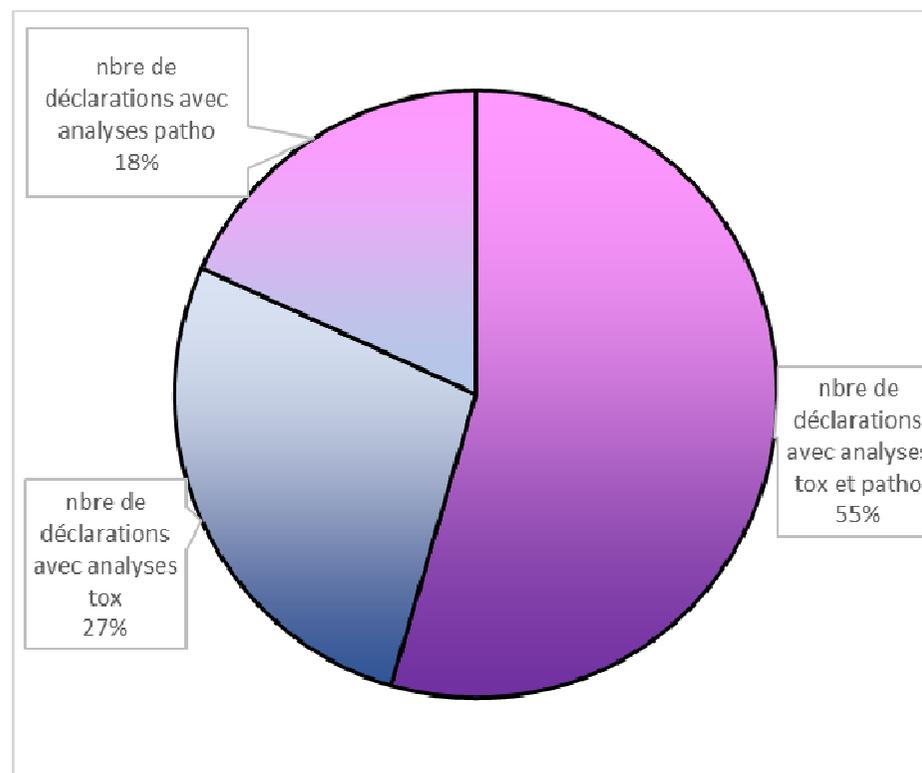


Analyses toxicologiques et pathologiques

Sur les 46 déclarations orientées MMA

33 ont bénéficié d'analyses toxicologiques et ou pathologiques

- 18 ont bénéficié d'analyses toxicologiques et pathologiques
- 9 uniquement d'analyses toxicologiques
- 6 uniquement d'analyses pathologiques



Analyses pathologiques / MMA

30 analyses pathologiques concernant 24 déclarations MMA

- Les signes cliniques observés sur 24 ruchers ont nécessité des analyses pathologiques complémentaires ou de première intention
 - 29 par le LDA 39
 - 1 par l'ANSES Sophia-Antipolis

Instruction technique DGAL/SASPP/2018-444 du 12/06/2018 page 4

« Si nécessaire et pour le diagnostic différentiel, un prélèvement complémentaire de 100 abeilles est effectué pour analyse en vue de la recherche de maladies »



Les analyses toxicologiques /MMA

59 analyses toxicologiques au total (42 en 2019) dont 8 financées par l'ADA-AuRA concernant 27 déclarations

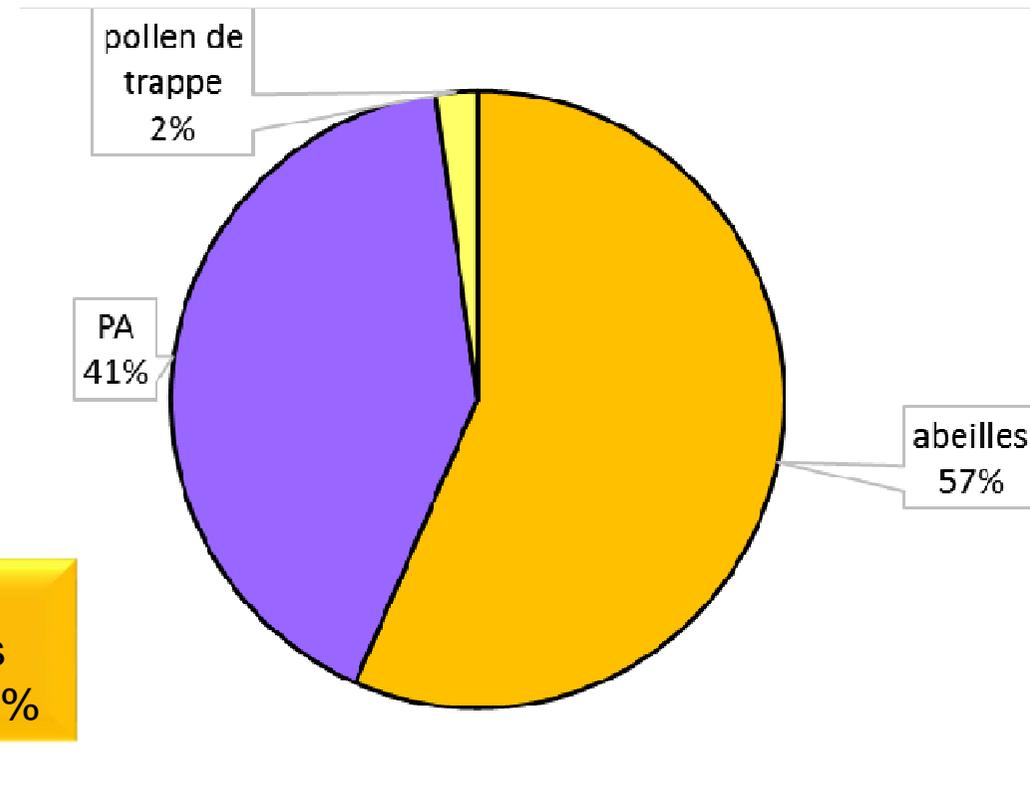
- 45 analyses sur matrices apicoles
- 13 sur végétaux

matrices	Nombre d'analyses
abeilles	26
Pain d'abeille	19
pollen de trappe	1
végétaux	13
Total général	59

- 23 analyses sans résidu
- 36 molécules identifiées:
26 molécules sur végétaux
21 sur matrices apicoles

Absence de résidus dans
8 cas/27 = 30%

Même proportion d'abeilles analysées qu'en 2019



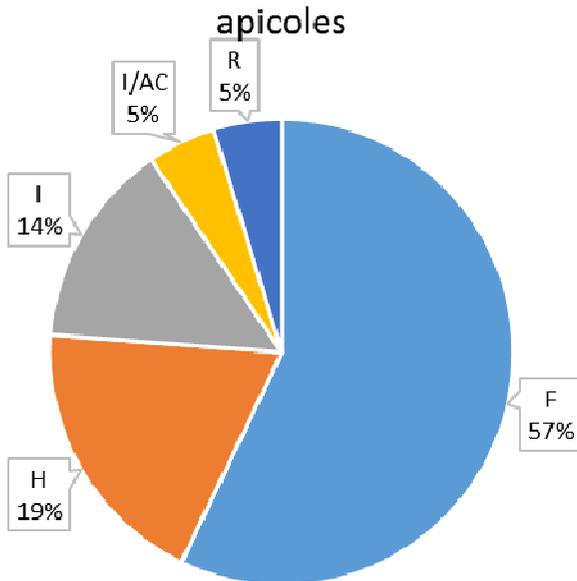
Molécules identifiées sur matrices apicoles 2020

21 molécules

3 molécules plus fréquentes:

- **Boscalid** (idem 2019)
- **Tebuconazole** (idem 2019)
- diphenylamine

usage des molécules identifiées sur matrices



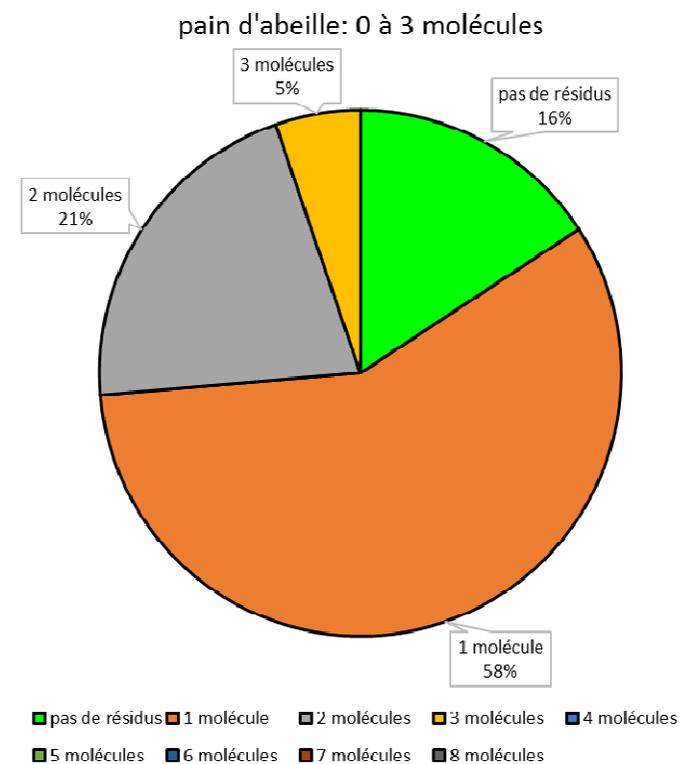
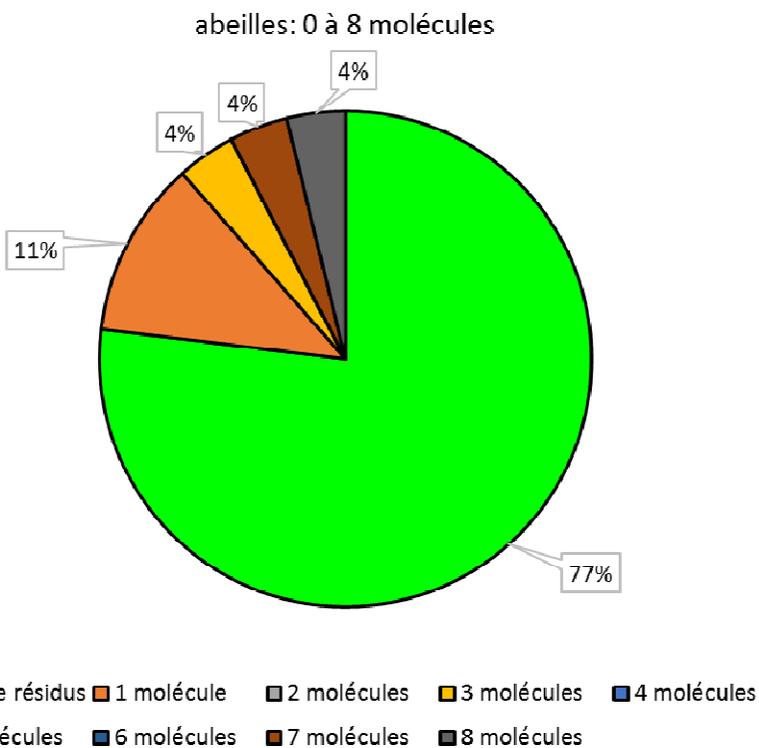
Di
la

molécules	usage	abeille	Pain d'abeille	pollen	total matrices apicol
ametoctradin	F	0	2	0	2
anthraquinone	R	1	1	0	2
boscalid	F	0	6	0	6
captan	F	1	1	1	3
cyprodinyl	F	2	0	0	2
diphenamid	H	0	2	0	2
diphenylamine	F	0	4	0	4
flonicamid	I	2	0	0	2
fluazifop-P-butyl	H	0	1	0	1
fludioxonil	F	2	0	0	2
fluopyram	F	2	1	0	3
iprovalicarbe	F	0	1	0	1
lambda cyhalothrin	I	2	0	0	2
napropamide	H	0	0	1	1
propiconazole	F	1	0	0	1
propyzamide	H	0	0	1	1
prothioconazole	F	1	0	1	2
tau-fluvalinate	I/AC	3	0	0	3
tebuconazole	F	3	2	1	6
thiabendazole	F	1	0	0	1
Thiaclopride	I	0	1	0	1
	F=fongicide	H=herbicide	I=insecticide	R=répulsif	
	I	interdit			

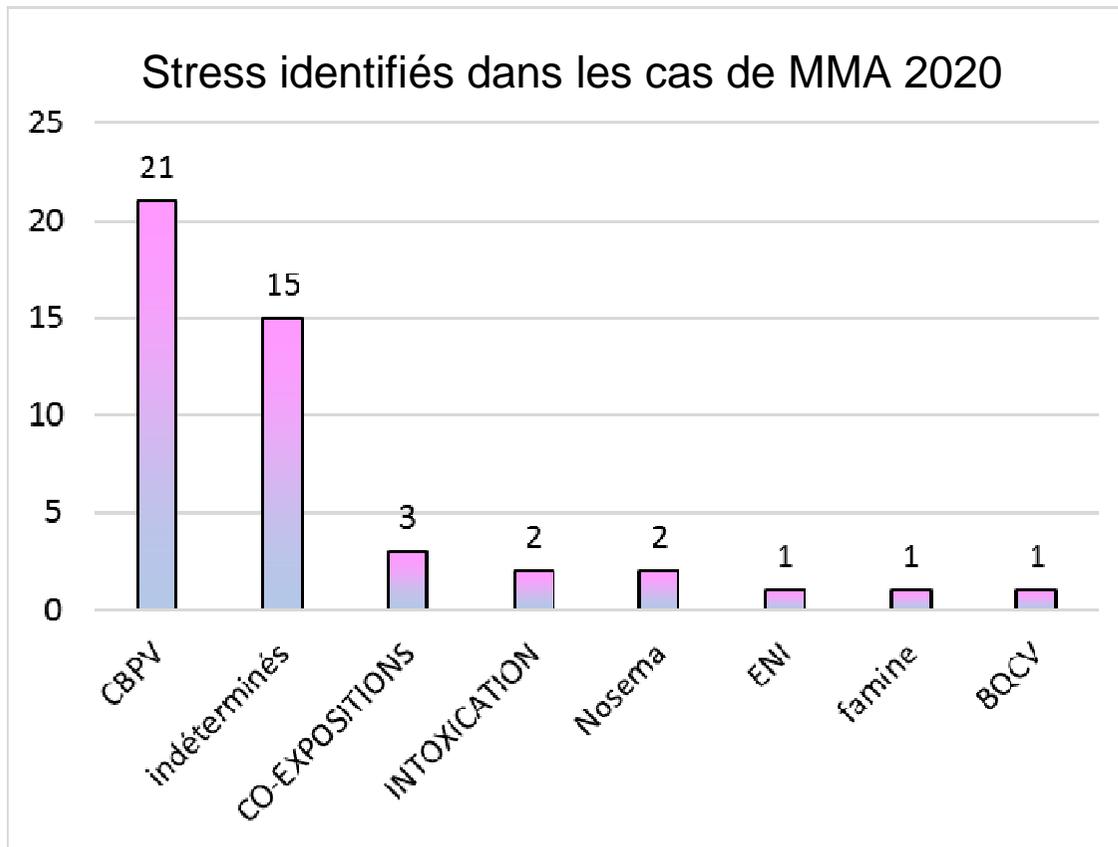
Contamination des matrices apicoles

Aucun résidu identifié sur abeilles dans 77% des cas (20 analyses/26)

Aucun résidu sur pain d'abeille identifié dans 16% des cas (3 analyses/19)



Les stress identifiés dans les cas MMA



Forte prévalence du virus de la paralysie chronique (CBPV)



1 intoxication avérée en lien avec un mésusage de produits phytopharmaceutiques



Rucher BF13 parcelle 6
Abricotiers au stade F2

Chantier de pollinisation /abricotiers (59 ruches)

12/03/2020:

Traitement phyto en milieu de journée observé par l'apiculteur

Mortalité des abeilles

déclaration

visite Vétérinaire mandaté DDPP+SRAL

PV déclaration et prélèvements

Analyses abeilles/végétaux

enquête phytosanitaire

➤ Suspicion apiculteur confirmée: intoxication LAMBDA
CYHALOTHRINE / TEBUCONAZOLE

➤ Mésusage démontré



2 cas de mésusages de produits phytopharmaceutiques sans conséquence directe sur les ruchers "déclarants"

2 cas de mésusages de phytosanitaires suite à des déclarations
MMA

- Suspensions fortes d'intoxication de la part des apiculteurs
- Enquêtes environnementale, prélèvements de végétaux, interrogation des agriculteurs
- Bilan MMA= 0 résidu/abeille, CBPV
- Bilan enquête phyto: démonstration de mésusage de phytosanitaires sans conséquence directe sur les ruchers « déclarants »
 - Insecticide sur colza en fin floraison
 - Non destruction de couvert fleuri avant traitement insecticide



Focus 2020 CBPV

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes

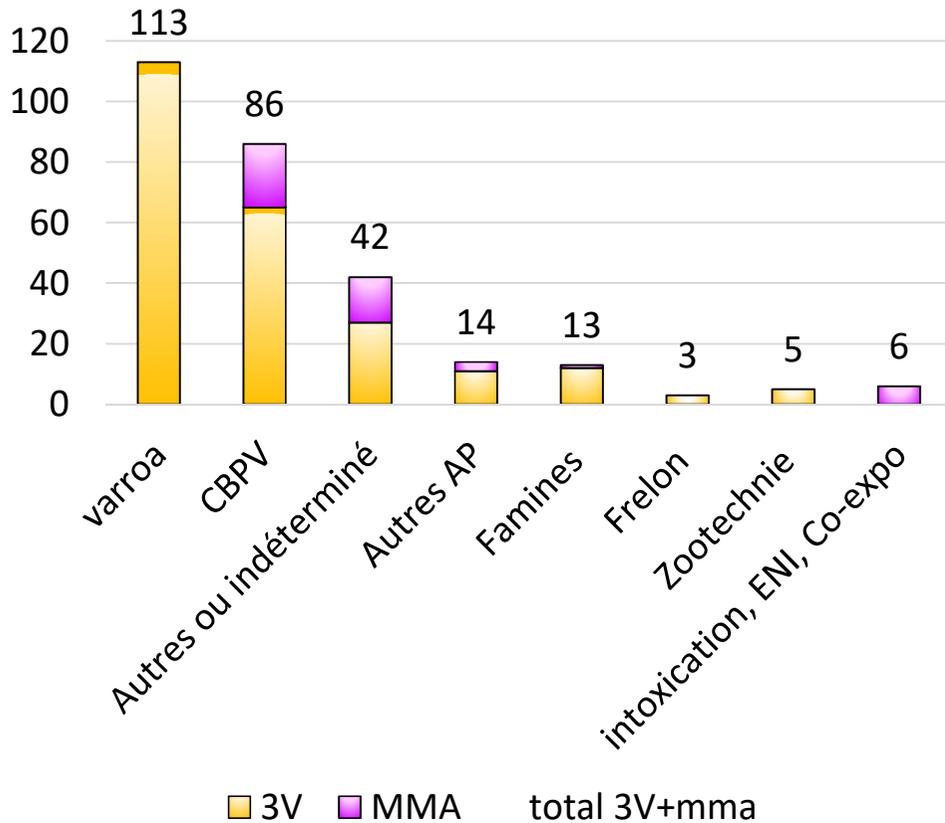


 **GDS**
Rhône-Alpes



Bilan des stress orientés 3v et MMA

Synthèse des stress identifiés dans les cas 3V et MMA de 2020



« Année à CBPV » comme Bretagne 2019

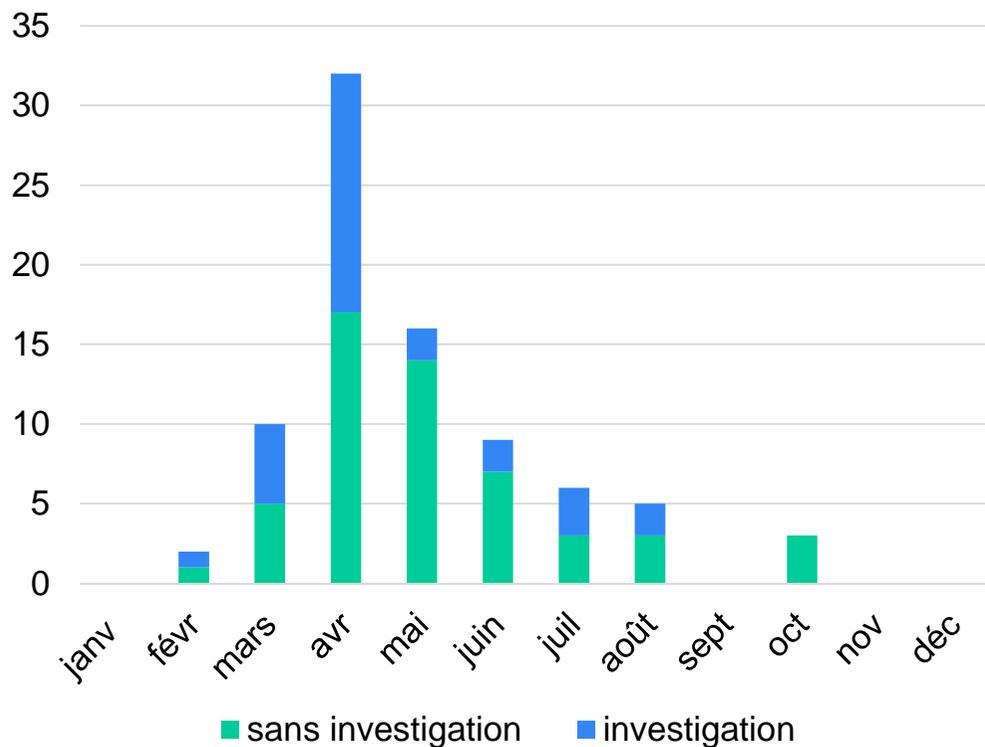
Nette augmentation des déclarations / 2019

Facteurs explicatifs? hypothèses testées sur données 2020:

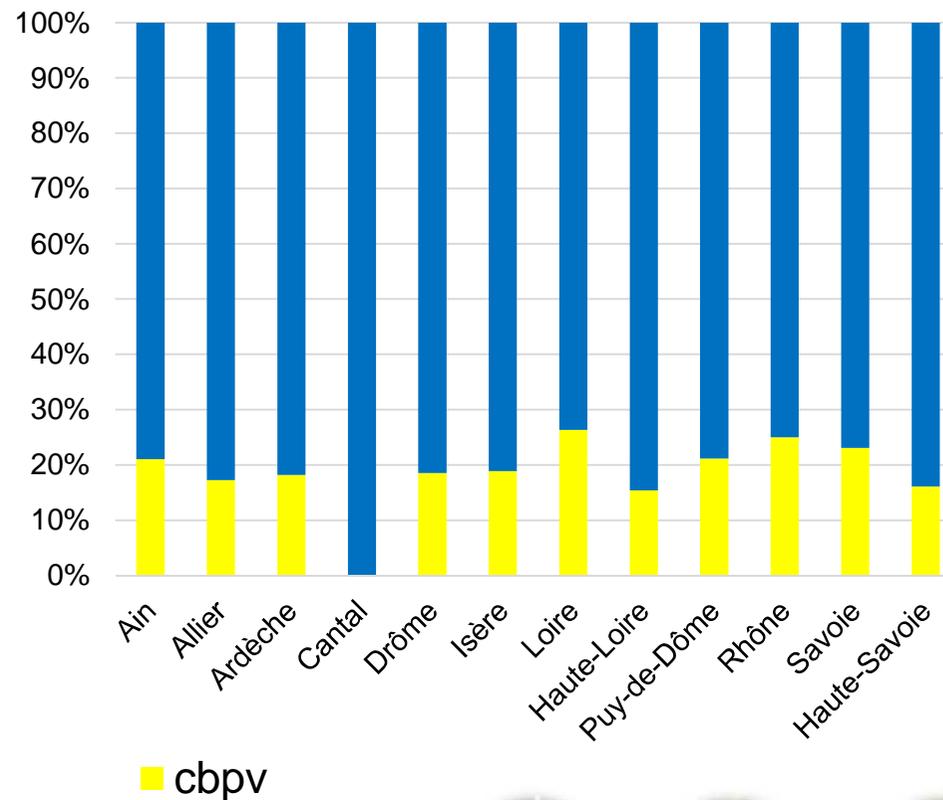
- Répartition territoriale
- profil des ruchers
- exposition aux pesticides



Distribution mensuelle des cas CBPV: pic habituel en avril-mai



Part du CBPV dans les déclarations par département : proportions similaires entre 18 et 27%

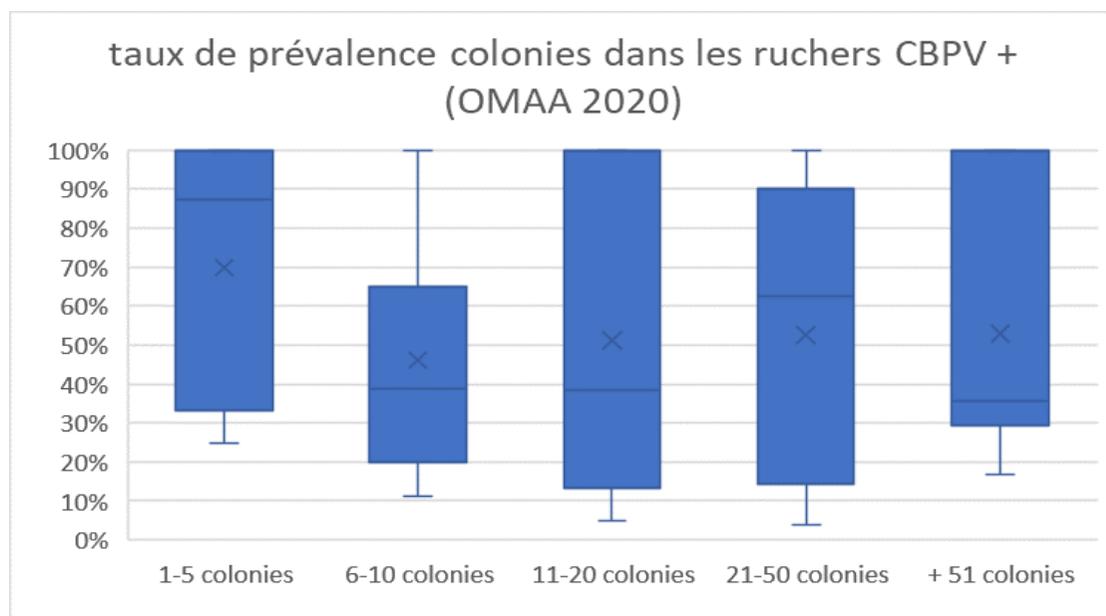


Prévalence du CBPV / taille du rucher

En % de colonies atteintes

classe nombre de colonies des ruchers	nombre de ruchers		taux de prévalence	
	Sans CBPV déclaré	CBPV déclarés	Sans CBPV déclaré	CBPV déclarés
1-5	6704	33	99,51 %	0,49 %
6-10	3692	17	99,54 %	0,46 %
11-20	1558	17	98,92 %	1,08 %
21-50	922	9	99,03 %	0,97 %
+ 51	776	7	99,11 %	0,89 %

Selon leur taille



Pas de différence significative mise en évidence au risque de 5%.



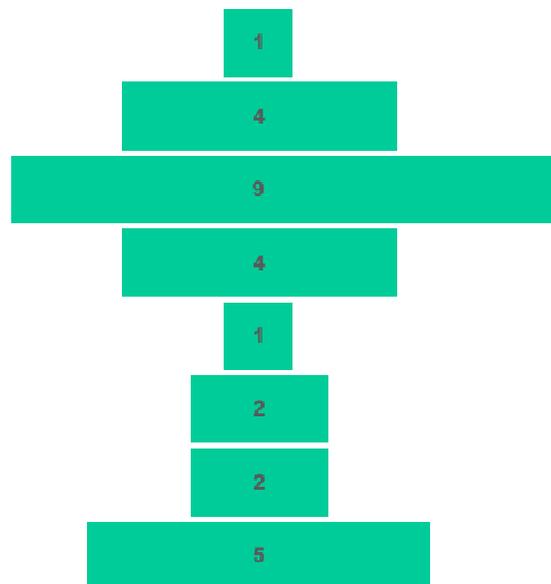
CBPV et stress concomitants identifiés

Atteintes cliniques très variables / ruchers / colonies

Atteintes importantes prises en charge MMA par le SRAI

Stress supplémentaires identifiés 40 % des visites

Pas de dénominateur commun avec AP



CBPV et stress toxiques

Dans le cas de 8 ruchers dont la cause principale des mortalités massives aiguës était le virus CBPV, des résidus ont été identifiés sur matrices apicoles, **pain d'abeille** principalement

les analyses ont été faites pour 3 déclarations sur abeilles et pain d'abeille, seul le PA était positif

- Seuls les résidus de diphénylamine, captan, fluazifop-P-butyl, et tébuconazole étaient supérieurs à la limite de quantification,
- Les autres étaient > limite de détection et < à la limite de quantification = traces

Molécules présentes sur matrices apicole de rucher atteints de CBPV				
Matrice	molécule	nombre de détection	usage	PHYTO
pain d'abeille	diphénylamine	4	F	I
	boscalid	2	F	A
	captan	2	F	A
	tebuconazole	2	F	A
	anthraquinone	1	R	I
	fluazifop-P-butyl	1	H	A
	fluopyram	1	F	A
	napropamide	1	H	A
	propyzamide	1	H	A
	prothioconazole	1	F	A
	Thiaclopride	1	I	I
abeille	thiabendazole	1	F	A
<i>F=fongicide</i>		<i>H=herbicide</i>		<i>I=insecticide</i>
I		interdit		A
			<i>R=répulsif</i>	Autorisé



CBPV et stress toxiques

En 2019 la Bretagne avait également enregistré de nombreux cas de CBPV

Les analyses multirésidus réalisées sur 17 prélèvements d'abeilles avaient mis en évidence 6 molécules dont 3 se retrouvent également dans les cas CBPV Auvergne-Rhône-Alpes

- fluopyram
 - thiabendazole
 - Fluazifop
-
- Données à enrichir en 2021 et suivantes



Bilan DS1

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



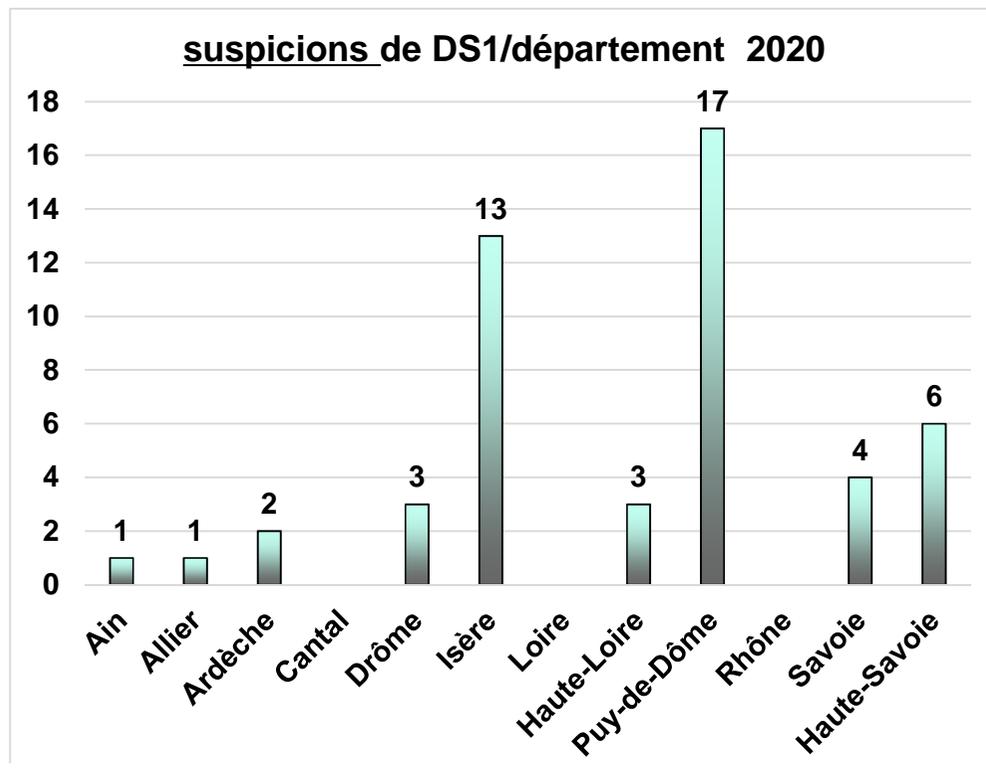
 **GDS**
Rhône-Alpes



Loque Américaine 2020

50 suspicions DS1

39 confirmations de loque américaine



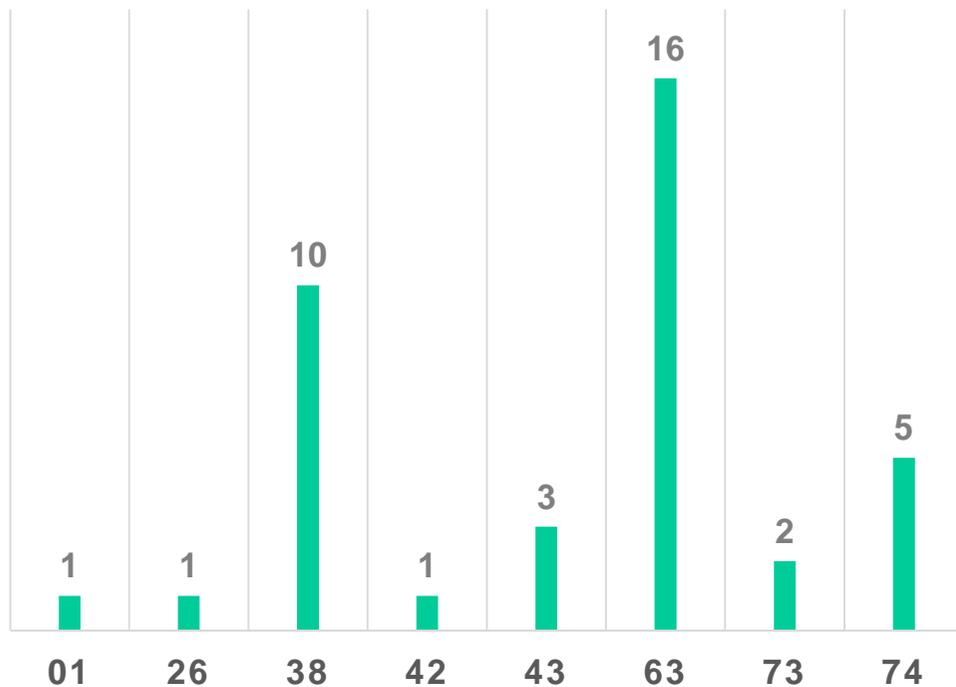
Le Puy de Dôme, l'Isère et les Savoies très touchées



Loque Américaine 2020

39 confirmations de loque américaine

DS1 CONFIRMÉS



- Nombreux foyers secondaires détectés dans les ZP (3 km) et ZS (5 km) + ruchers en lien épidémiologique
- Difficultés liées aux apiculteurs non déclarés
- Mesures de lutte : évolution 2021 selon Loi Santé animale mais importance des données collectées en épidémiologie analytique



Communication loque américaine /mouvements de ruchers

Création d'une carte régionale des zones réglementées loque américaine sur le site internet de la DRAAF AuRA

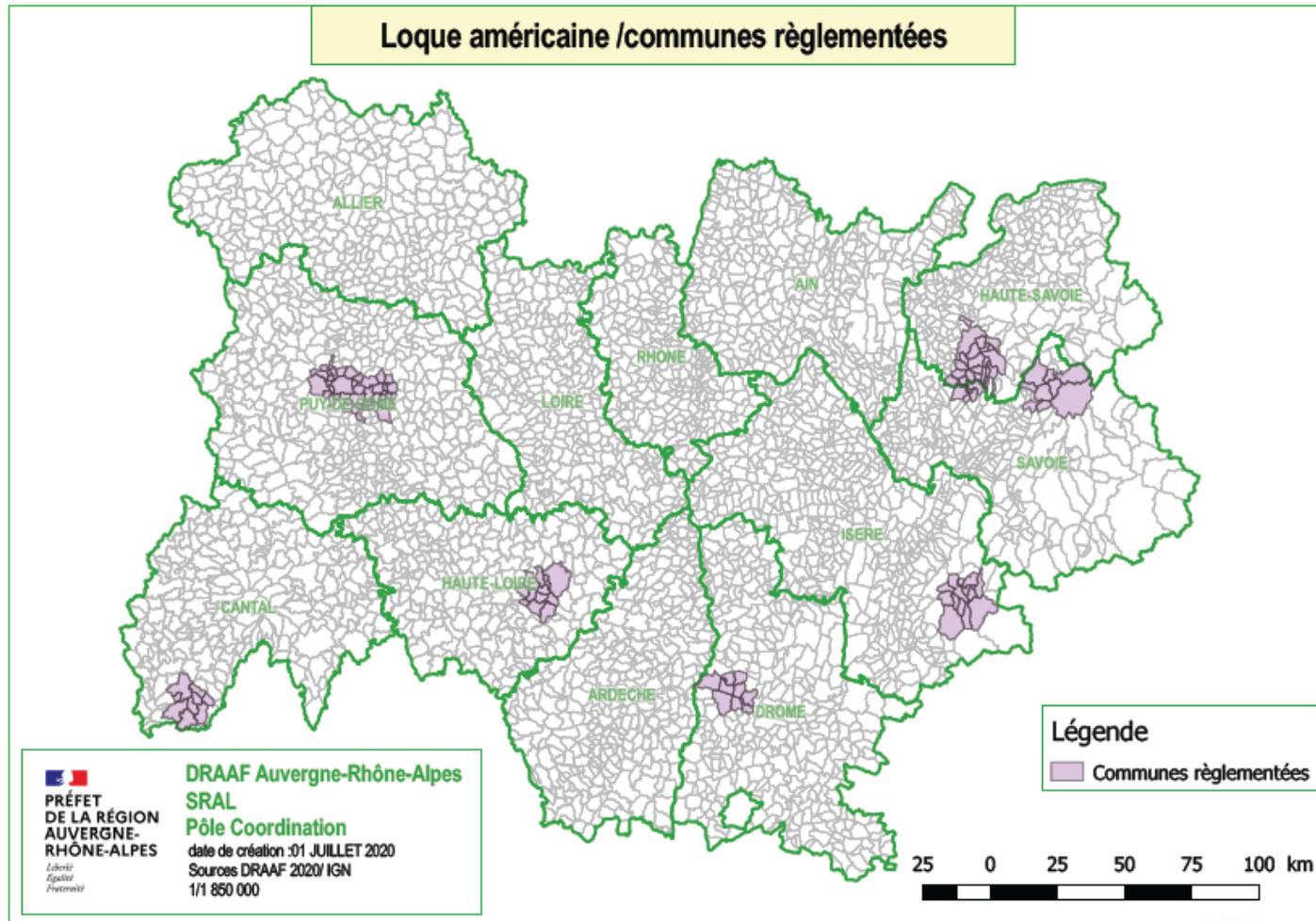
Objectif: informer les apiculteurs de la localisation des zones contaminées avant tout mouvement de ruches

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Loque-americaine,1093>

The screenshot shows the website interface for the Auvergne-Rhône-Alpes region. At the top, it identifies the 'PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES' and the 'DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT'. A navigation menu includes 'Accueil', 'PRODUCTION & FILIÈRES', 'ALIMENTATION', 'ENSEIGNEMENT & FORMATION', 'DONNÉES', and 'Votre DRAAF'. The main content area features a 'PLAN DE RELANCE' section with links to 'France Relance', 'Les mesures Covid-19', and 'Dispositifs nationaux par bénéficiaire'. Below this is the 'PRODUCTION & FILIÈRES' section, listing 'Filières agricoles', 'Exploitations', 'Agroalimentaire', 'Forêt/Bois/Énergies', 'Développement rural', 'Agriculture & environnement, agro-écologie', and 'Grand Plan d'Investissement - Volet agricole'. The 'ALIMENTATION' section is highlighted, containing the title 'Loque américaine' and a detailed text block. The text explains that when a hive is contaminated by American foulbrood, sanitary police measures are applied within a 5 km radius. It lists specific measures: 'depuis la commune du rucher infecté ainsi que celles situées dans un rayon sanitaire sont appliquées. En raison du risque épidémique élevé, les mouvements de ruchers : * autour du rucher infecté * et vers ces communes sont interdits pour éviter la propagation de la maladie'. It also states that the ban is lifted once evidence is provided by veterinary services of the absence of the disease in regulated zones. A link to 'cartes des communes et zones réglementées' is provided. A 'Haut de page' button is visible at the bottom right of the page.



Communication loque américaine



Communication 2020

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de
la forêt Auvergne-Rhône-Alpes



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



 **GDS**
Rhône-Alpes



Communication régulière

Mensuelle: Bulletin de santé de l'abeille

- <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-des-abeilles>, 1035

Régulière: Cartes loque américaine

- <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Loque-americaine>, 1093

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Accueil PRODUCTION & FILIÈRES ALIMENTATION ENSEIGNEMENT

Accueil > ALIMENTATION > Santé et protection des abeilles > Bulletin de santé des abeilles (OMAA)

Bulletin de santé de l'abeille (OMAA)

Ce bulletin contient une synthèse mensuelle de l'observatoire Auvergne-Rhône-Alpes

- des apiculteurs
- des vétérinaires de l'OMAA (OV)
- des services vétérinaires (DDet)
- du SRAL
- de FRGDS

> janvier_2020 (format pdf - 570.7 kr)
 > février_2020 (format pdf - 669.71 kr)
 > mars_2020 (format pdf - 1 Mo - 0 kr)
 > avril_2020 (format pdf - 1 Mo - 1 kr)
 > mai_2020 (format pdf - 981.4 kr)
 > juin_2020 (format pdf - 2.2 Mo)
 > juillet_2020 (format pdf - 1 Mo)
 > août_2020 (format pdf - 926 kr)
 > septembre_2020 (format pdf - 1 Mo)
 > octobre_2020 (format pdf - 1 Mo)
 > novembre_2020 (format pdf - 1 Mo)
 > décembre_2020 (format pdf - 1 Mo)

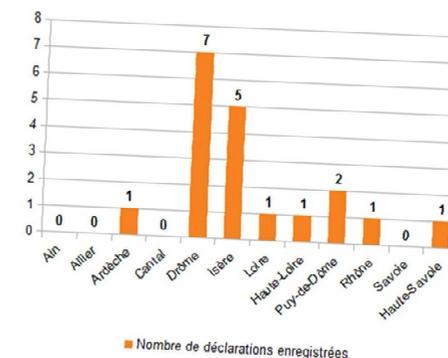


Bulletin Mensuel de l'observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille Janvier 2020

L'OMAA a enregistré 19 déclarations au mois de janvier, dont 8 ont fait l'objet d'une investigation.

Ces déclarations concernent exclusivement des affaiblissements et mortalités liés à la présence du parasite *Varroa destructor*. Chez la plupart des déclarants, on constate que la lutte contre le varroa pourrait être optimisée selon 3 axes :

- Tout d'abord, en abandonnant l'usage des produits non autorisés contre le varroa au profit de traitements bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM).
- Ensuite, en associant systématiquement plusieurs méthodes de lutte (multi-thérapie), que celles-ci soient chimiques ou biotechniques (engagement de reine, retrait de couvain de mâles ou d'ouvrières, ...). Ces méthodes sont à compiler en fonction des itinéraires techniques.
- Enfin, seule la réalisation régulière de comptages varroas permet d'évaluer avec justesse la pression d'infestation. Selon les situations, ces comptages seront réalisés sur larges grâissés (évaluation des chutes naturelles des varroas) ou par lavage à l'alcool ou au sucre glace (évaluation des varroas phorétiques).



Communication contextuelle

Article diffusé

- Agriculture Drômoise
- Avenir agricole de l'Ardèche
- France3 région
- Le Dauphiné: site internet
- Préfecture de la Drôme

3 auvergne rhône-alpes

Choisir une région

Drôme : premier bilan pour le « samu des abeilles » à la disposition des apiculteurs.

33 déclarations en Drôme. 212 dans la région. L'Observatoire de la Mortalité et de l'Affaiblissement des Abeilles livre son premier bilan. Véritable "Samu des abeilles" il permet d'étudier les causes de la surmortalité des essaims. Il mobilise 45 vétérinaires spécialisés dans toute la Région.

Publié le 08/08/2020 à 16h29



L'Observatoire de la mortalité et de l'affaiblissement des abeilles
Dubray MaxPPP

Drôme Ardèche

L'Observatoire de la Mortalité et de l'affaiblissement des abeilles en place en avril 2019 sur la Drôme.

O.M.A.A. étant un peu copain des apiculteurs.

Le principe est simple. Auvergne-Rhône-Alpes tout cas inhabituel sont organisés par leurs objectifs :

- collecter les données
- venir
- L'OM
- et

Un « Samu » dédié à l'abeille

Depuis avril 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un véritable « Samu des abeilles ». L'Observatoire de la Mortalité et de l'Affaiblissement des Abeilles (O.M.A.A.) a été créé pour permettre aux apiculteurs de signaler les décès de colonies et d'être pris en charge par un réseau de vétérinaires spécialisés. Ce service gratuit est ouvert à tous les apiculteurs de la région.

Le 30 août 2020, l'Observatoire a publié son premier bilan. 33 déclarations ont été reçues en Drôme, contre 212 dans toute la région. Ces données permettent d'identifier les causes de mortalité et d'affaiblissement des colonies, et de proposer des conseils adaptés aux apiculteurs.

464 délégués appelés à élire les administrateurs

MSA ARDÈCHE-DRÔME-LOIRE / Les élections des membres du conseil d'administration de la MSA se dérouleront exceptionnellement par correspondance jusqu'au 2 septembre.

464 délégués appelés à élire les administrateurs

Depuis le 1er janvier 2020, les élections des membres du conseil d'administration de la MSA se déroulent par correspondance. Cette mesure a été prise pour permettre à tous les membres de participer aux élections, quelle que soit leur situation géographique.

Le prêt de main-d'œuvre

Le droit social / Les petites entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement liées au Covid-19, d'autres font face à une baisse d'activité et à la mise en activité de quelques-uns de vos salariés. Dans ce cadre, il existe une possibilité de mettre à disposition un salarié de votre entreprise à une autre entreprise voisine. Mais, depuis le 1er juin 2020, le formalisme de recours au prêt de main-d'œuvre a été allégé.

Chronique juridique

Le prêt de main-d'œuvre

Le droit social / Les petites entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement liées au Covid-19, d'autres font face à une baisse d'activité et à la mise en activité de quelques-uns de vos salariés. Dans ce cadre, il existe une possibilité de mettre à disposition un salarié de votre entreprise à une autre entreprise voisine. Mais, depuis le 1er juin 2020, le formalisme de recours au prêt de main-d'œuvre a été allégé.

ABONNEZ-VOUS

MSA ARDÈCHE-DRÔME-LOIRE / Les élections des membres du conseil d'administration de la MSA se dérouleront exceptionnellement par correspondance jusqu'au 2 septembre.

464 délégués appelés à élire les administrateurs

Depuis le 1er janvier 2020, les élections des membres du conseil d'administration de la MSA se déroulent par correspondance. Cette mesure a été prise pour permettre à tous les membres de participer aux élections, quelle que soit leur situation géographique.



